

# CONSEIL DU SYSTÈME ALIMENTAIRE MONTRÉALAIS (CONSEIL SAM)

## APPEL DE CANDIDATURES 2018-2020

### POSTES « MEMBRES SÉLECTIONNÉS »

Le Conseil SAM, premier conseil des politiques alimentaires à Montréal, est une instance de la collectivité montréalaise multipartenariale ancrée dans les milieux par les expertises qu'elle rassemble, le soutien et l'accompagnement qu'elle propose et par le maillage qu'elle facilite.

Pour mener à bien sa mission, sa vision, ses rôles, ses stratégies d'actions dans le respect de ses valeurs, le Conseil SAM permet : de convenir ensemble d'orientations stratégiques sur le développement d'un système alimentaire montréalais, de renforcer la synergie des actions en cours et d'assurer un leadership régional fort.

#### 1. PRÉSENTATION DU CONSEIL SAM

##### *La vision du Conseil SAM:*

En 2025 toutes les citoyennes et tous les citoyens de l'agglomération de Montréal ont accès à une saine alimentation, diversifié, de proximité et abordable dans une perspective de développement durable.

##### *La mission du Conseil SAM*

En tant que réseau montréalais incontournable en alimentation, le Conseil SAM :

- Assure un leadership régional fort en matière d'alimentation et favorise des liens entre les différents maillons du système alimentaire;
- Favorise l'innovation et la consolidation des acquis et des environnements favorables pour faire progresser le système alimentaire montréalais grâce à des initiatives et projets, la mobilisation et le réseautage des acteurs;
- Agit comme un réel levier de développement durable - environnementalement responsable, socialement équitable et économiquement viable pour Montréal.

##### *Les valeurs du Conseil SAM*

- ÉQUITÉ (solidarité, collectivité...)
- COLLABORATION (coopération, engagement, partage...)
- INNOVATION (transformation, leadership, reconnaissance...)
- RIGUEUR (efficience, transparence, qualité...)
- DURABILITÉ (développement durable, santé, résilience...)



Le Conseil SAM vise à :

- Assurer une représentativité sectorielle, territoriale et disciplinaire.
- Dans la mesure du possible, le Conseil SAM tend à une représentativité de la diversité montréalaise (parité, langue et culture).

## 2. DESCRIPTION DU COMITÉ DE COORDINATION DU CONSEIL SAM

Tous les membres du comité de coordination du Conseil SAM devront :

- Avoir une connaissance et/ou expertise du système alimentaire montréalais et manifester de l'intérêt pour l'un ou plusieurs de ses secteurs : production, transformation, distribution, consommation, post-consommation.
- Contribuer activement au maintien, au respect et à l'atteinte de la vision, de la mission, des quatre rôles et des objectifs du Conseil SAM.
- Participer, activement et bénévolement, aux rencontres et activités du Conseil SAM, selon des valeurs communes de respect, collégialité, écoute-active, approche constructive et positive.
- Contribuer, activement et bénévolement, aux travaux du Conseil SAM dans une perspective de développement de politiques publiques ou d'avis publics.
- Être disponible pour participer aux rencontres du Conseil SAM.
- Être disponible, dans la mesure du possible, pour participer aux activités du Conseil SAM.

Les membres du Conseil SAM se rencontrent officiellement au minimum quatre fois par année. Un calendrier des rencontres est établi annuellement. Les membres s'engagent à être assidus aux réunions.

D'autres réunions additionnelles et comités ad hoc pourront s'ajouter au calendrier officiel afin de répondre à des demandes ou des enjeux spécifiques.

### **3. DESCRIPTION DES POSTES OUVERTS DANS LA CATÉGORIE « MEMBRES SÉLECTIONNÉS » 2018-2020**

Le Conseil SAM souhaite présentement combler neuf postes de « membres sélectionnés » (mandat : 2 ans).

Le souhait est d'identifier des « membres sélectionnés » qui contribueront par leur connaissances, expertise et réseau à l'avancement du Conseil SAM et qui participeront activement, dans le cadre de leurs expertises et connaissances, aux différents mandats du Conseil SAM et de ses chantiers.

Toutes les personnes souhaitant, bénévolement, devenir « membre sélectionné » doivent soumettre personnellement un dossier d'intérêt selon les exigences du Conseil SAM.

Chaque dossier doit comprendre : 1) un formulaire de candidature, 2) une déclaration de conflits d'intérêt, 3) un curriculum vitae, 4) une courte lettre d'intérêt et, 5) une lettre d'appui (au besoin).

Les neuf membres sont nommés sur recommandation d'un comité de sélection.

#### **3.1 Représentants régionaux de la société civile (3 membres) - social, économique, environnement :**

- Représentation régionale
- Action ou fonction officielle de représentativité du secteur (social, économique, environnement)

#### **3.2 Membres individuels (6 membres) :**

Les six membres sélectionnés de cette catégorie qui déposent leur candidature à leur nom personnel doivent être issus des groupes suivants (voir détails dans la section 4):

- Universitaire
- Philanthropique
- Local
- Entrepreneurial
- Scolaire
- Jeunesse

## 4. CRITÈRES SPÉCIFIQUES À CHAQUE CATÉGORIE DE POSTE « MEMBRE SÉLECTIONNÉ »

### 4.1 Représentants régionaux de la société civile (3) : social, économique, environnement

- Inclure une lettre d'appui à la candidature par le CA de l'organisation régionale montréalaise dans laquelle vous êtes impliqué.
- Référer à au moins un projet actif en lien avec l'alimentation dans lequel vous êtes impliqué.

### 4.2 Membres individuels (6)

#### 1. Universitaire (université, centre de recherche ou collégial) :

- Expertise dans un des domaines du SAM : sécurité alimentaire pour tous, agricultures urbaines, approvisionnement institutionnel et alternatif, pertes et gaspillage, entrepreneuriat OU gouvernance
- Programme d'enseignement ou projet de recherche en alimentation en cours  
Collaboration existante avec au moins deux universités ou autres centres de recherche
- Relation de travail avec des étudiants

#### 2. Philanthropique:

- Engagement ou programme spécifique en alimentation
- Réflexion en cours 2017-2020 de l'instance en lien avec les tendances en alimentation
- Participation dans l'évaluation ou la mise en place des projets terrain à Montréal
- Minimalement régional

#### 3. Local

- Implication dans au moins un projet alimentaire à l'échelle d'un arrondissement ou d'une ville liée à Montréal
- Être un leader reconnu
- Inclure une lettre d'appui de l'instance de concertation en alimentation locale

#### 4. Entrepreneurial

- Être issu d'une entreprise en alimentation à Montréal (ex : coopérative, entreprise en économie sociale, commerce privé...)
- Être actif dans le système alimentaire : avoir des relations avec trois secteurs du système, au minimum : production, transformation, distribution alternative, distribution conventionnelle, transport de marchandises, concessionnaire, fournisseur.

#### 5. Scolaire (primaire ou secondaire)

- Avoir participé, organisé ou soutenu un ou deux activités, programmes d'alimentation en cours (ex : parascolaire, programme scolaire principal, nutrition, approvisionnement..)

- Avoir une connexion avec au moins deux commissions scolaires montréalaises

#### 6. Jeunesse

- Jeune adulte âgé(e) entre 17 et 30 ans
- Faire partie de la relève professionnelle et/ou relève académique
- Être actif ou engagé dans sa communauté dans un ou plusieurs projets alimentaires à Montréal



### **DATES IMPORTANTES À RETENIR**

La période d'appel aux candidatures sera du 15 mars 2018 au 15 avril 2018.

Le comité de sélection évaluera les candidatures entre le 16 avril et le 30 avril 2018.

Les membres sélectionnés seront contactés entre le 1er mai et le 15 mai 2018.

La composition de la cohorte 2018-2020 des membres du Conseil SAM sera annoncée lors de l'événement régional de lancement du Conseil SAM en mai 2018.

### **DÉPÔT DE CANDIDATURE POUR LA PREMIÈRE COHORTE DU CONSEIL SAM (2018-2020)**

**Afin de déposer votre candidature, veuillez SVP :**

- 1) remplir le formulaire de candidature au <https://goo.gl/forms/O8XT80ppxZ7QW4Ru2>
- 2) joindre votre [déclaration de conflits d'intérêt](#),
- 3) joindre votre curriculum vitae,
- 4) joindre une courte lettre d'intérêt et,
- 5) joindre une lettre d'appui (au besoin).

*Pour toute information, veuillez communiquer avec nous au courriel suivant : [plansam2025@gmail.com](mailto:plansam2025@gmail.com)*